

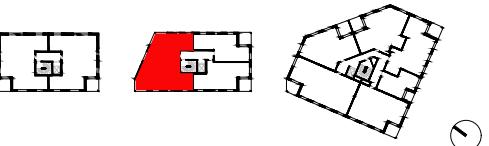
REFLETS  
RUE DE LA CONFLUENCE  
93200 SAINT-DENIS

# QUARTUS

LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

SCCV NEAUCITE LOT B4

TYPOLOGIE : 4 PIECES  
BAT B  
LOT B101  
NIV : RDC



## TABLEAU DE SURFACE

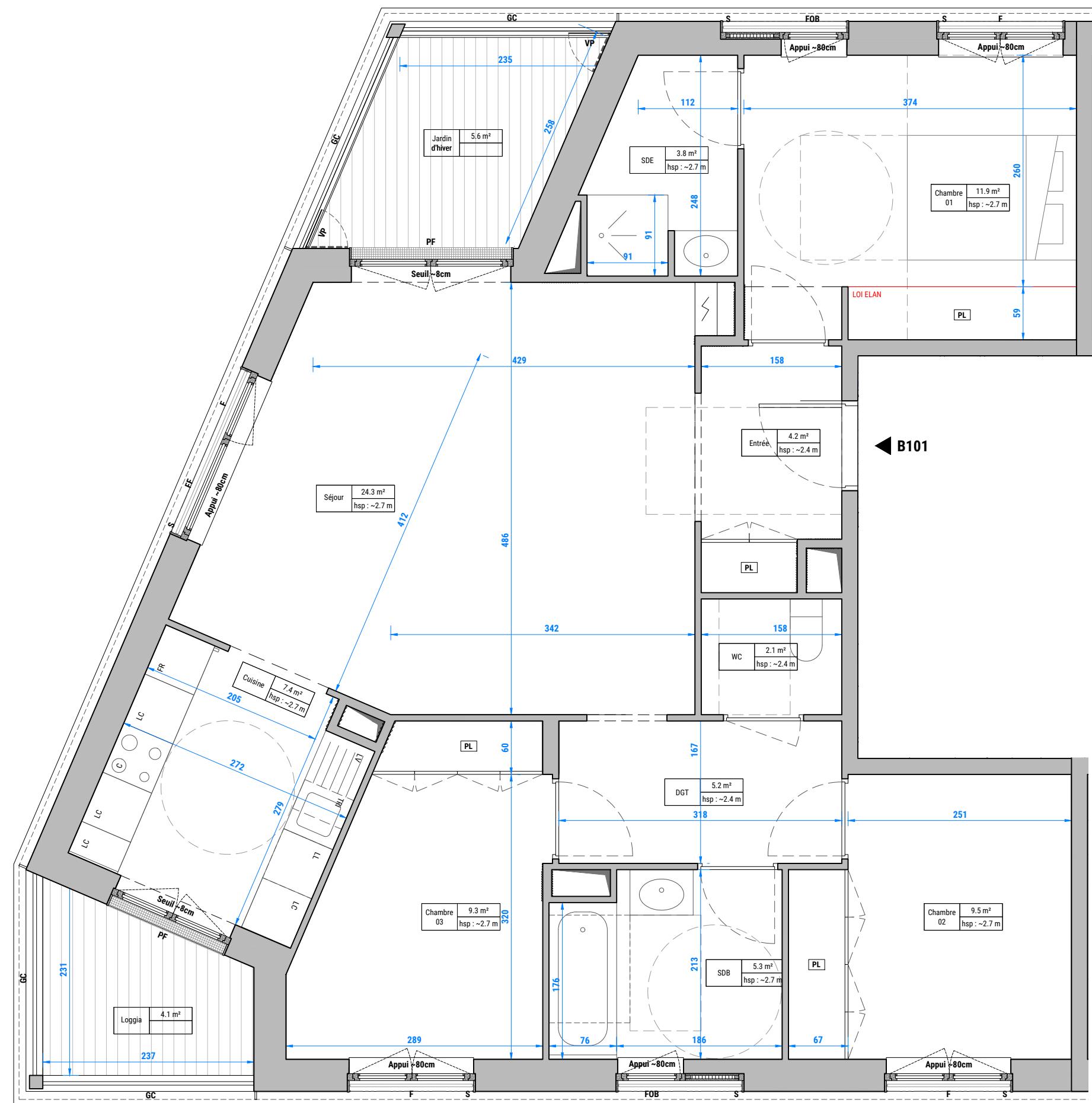
ENTREE	4.2 m <sup>2</sup>
SEJOUR	24.3 m <sup>2</sup>
CUISINE	7.4 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11.9 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.5 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9.3 m <sup>2</sup>
SDB	5.3 m <sup>2</sup>
SDE	3.8 m <sup>2</sup>
WC	2.1 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	5.2 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>83.0 m<sup>2</sup></b>
JARDIN D'HIVER	5.6 m <sup>2</sup>
LOGGIA	4.1 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE ANNEXE</b>	<b>5.6 m<sup>2</sup></b>

## LEGENDE

	FAUX-PLAFOND/SOFFITE
	IMPOSTE
	TABLEAU ELECTRIQUE
	PLACARD
	LAVE-LINGE
	LAVE-VAISSELLE
	LINEAIRE CUISINE
	BLOC CUISSON
	REFRIGERATEUR

MAITRE D'OEUVRE BOURBOUZE & GRAINDORGE

INDICE : B DATE : 03.2025



Nota : Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, administratives ou réglementaires de la réalisation, notamment pour les dimensions libres, les positions de baies, les équipements et la hauteur sous plafond. Les surfaces et les hauteurs sous plafonds indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, convecteurs, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (art 4.1).